

Vol. 5, n° 2

Vivre à **Pierrefonds Roxboro**

Revue municipale
Mai 2010



Vivre à Pierrefonds Roxboro

Revue municipale
VIVRE À PIERREFONDS-ROXBORO

PUBLICATION

Ville de Montréal
Division – Relations avec les citoyens et
Communications
Pierrefonds-Roxboro

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT

13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h
et le vendredi, de 8 h à 12 h
Le vendredi, tous les services sont
fermés à compter de midi. Ils sont aussi
fermés de 12 h à 13 h du lundi au jeudi à
l'exception du Bureau du citoyen qui
demeure ouvert durant l'heure du lunch.

TÉLÉPHONE

Un numéro de téléphone
simple à retenir :



Pour les activités de loisirs et culturelles,
composez les numéros publiés dans les
pages suivantes.

TÉLÉCOPIEUR

514 624-1300

COURRIEL ET SITE INTERNET

pierrefonds-roxboro@ville.montreal.qc.ca
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

La revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro est
publiée quatre fois par année.

L'usage des termes génériques masculins
est fait dans le seul but d'alléger le texte
et ne comporte aucune discrimination.

Impression

Litho-Mag imprimerie

Graphisme

Phaneuf design graphique

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Tirage

24 600 exemplaires

Sac de distribution Publi-sac

biodégradable*

* Source Publi-sac Ouest de Montréal
www.publicsac.ca

ASSEMBLÉES PUBLIQUES SALLE DU CONSEIL

Mairie d'arrondissement
13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds

JUIN

Le 7 à 19 h

Assemblée du conseil d'arrondissement

JUILLET

Il n'y a pas d'assemblée ordinaire du conseil d'arrondissement
en juillet

AOÛT

Le 2 à 19 h

Assemblée du conseil d'arrondissement

Pour faciliter la période de questions, réservée aux citoyens
lors des assemblées du conseil d'arrondissement, les gens
qui souhaitent s'adresser aux membres du conseil sont priés
de s'inscrire auprès du secrétaire d'arrondissement avant
la réunion.

Le secrétaire d'arrondissement est présent à la salle du conseil
à 18 h 45 pour noter vos nom et adresse, votre statut (proprié-
taire, locataire ou occupant) et la nature de votre question.
Lors de la période de questions, vous serez invité à vous avan-
cer afin d'adresser votre question aux membres du conseil.

Pour connaître les dates des séances du comité consultatif
d'urbanisme (CCU), consultez les tableaux électroniques
et le site Internet de l'arrondissement.

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL

275, rue Notre-Dame Est
les 14 juin et 23 août, à 19 h

AVIS IMPORTANT

Les édifices municipaux seront fermés
le lundi 24 mai pour la Journée nationale
des patriotes, le jeudi 24 juin pour
la Fête nationale du Québec et
le jeudi 1^{er} juillet pour la Fête du Canada.

MESSAGE DU MAIRE DE MONTRÉAL



Gérald Tremblay
Maire de Montréal

La qualité de vie dans les quartiers mont-réalais est au cœur des préoccupations de notre Administration et se traduit par une approche résolument tournée vers la famille. Des services directs de qualité aux citoyens, des parcs rénovés, un parti pris pour l'habitation, voilà comment nous souhaitons vous rendre la vie encore plus agréable.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro se distingue justement par cette qualité de vie en famille et je connais votre attachement à votre quartier. La mairesse de l'arrondissement, Mme Monique Worth, les

élus qui l'entourent et le personnel de l'arrondissement sont à votre service et partagent avec fierté ce sentiment d'appartenance.

Pour toute question, suggestion ou requête, n'hésitez pas à communiquer avec votre arrondissement et votre ville, en composant le 311.

Je vous souhaite un bel été!

MESSAGE DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT



Monique Worth
Maire d'arrondissement
Membre du comité exécutif
de la Ville de Montréal
Responsable du dossier
Sports et Loisirs

SUR L'AVENUE D'UNE RÉGLEMENTATION UNIQUE

C'est avec fierté, qu'au cours des derniers mois, nous avons présenté à la population de notre arrondissement la démarche qui a été entreprise afin de procurer une réglementation unique à tous les citoyens de Pierrefonds-Roxboro.

Depuis les deux dernières années, les gestionnaires de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont travaillé en équipe avec une firme d'urbanisme spécialisée en réglementation municipale et

ont accompli un travail colossal afin d'arriver à la refonte de la réglementation.

Chacun des règlements a été scrupuleusement étudié, comparé et actualisé en fonction des activités tenues sur le territoire de l'arrondissement et du plan d'urbanisme de Montréal. De nombreux règlements de Roxboro ont été retenus et tout autant de Pierrefonds et plusieurs ont été jumelés. L'harmonisation de la réglementation éliminera les confusions et les comparaisons d'un secteur à l'autre de l'arrondissement. Par exemple, d'un côté du boulevard Gouin, en certains endroits, s'applique la réglementation de Pierrefonds et de l'autre côté s'applique la réglementation de Roxboro.

En mars, nous avons présenté aux citoyens et citoyennes le processus d'harmonisation des règlements d'urbanisme de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro qui porte sur l'adoption des règlements de zonage, de lotissement, de dérogations mineures, d'usages conditionnels, de plan d'intégration et d'implantation architecturales (P.I.I.A.) et du règlement d'administration.

L'arrondissement a aussi tenu une journée portes ouvertes afin de répondre aux questions et aux préoccupations des citoyens et particulièrement pour tenir compte des commentaires et des sugges-

tions de chacun. Je remercie tous ceux et celles qui ont à cœur le bien-être de tous à notre arrondissement. L'intérêt que vous y portez est important pour nous. Il nous permet de prendre des actions concrètes pour répondre à vos attentes.

Le processus d'harmonisation permettra une structure réglementaire plus moderne et plus conviviale tout en conservant les caractères identitaires des secteurs. La mise à jour de la réglementation ouvre la voie au développement durable afin de répondre aux besoins des générations d'aujourd'hui et d'anticiper ceux des générations à venir.

La nouvelle réglementation est un pas qui contribuera à la qualité de vie, à la sécurité de tous et au mieux-être de tous les citoyens de Pierrefonds-Roxboro.

Au nom de tous les membres du conseil, je renouvelle mes remerciements à tous ceux et celles qui font en sorte que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro fasse un nouveau pas sur l'avenue du progrès et aussi faire de notre arrondissement un endroit où il fait bon vivre.

MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT - DISTRICT DU CAP-SAINT-JACQUES



LES SAMEDIS DU CITOYEN

Depuis janvier 2006, notre arrondissement offre à ses citoyens un service adapté à leurs besoins : Les Samedis du citoyen. Ces rencontres individuelles vous permettent d'exprimer votre satisfaction, vos idées pour améliorer la qualité de vie de tous, et même votre insatisfaction à propos des sujets concernant la vie municipale et communautaire.

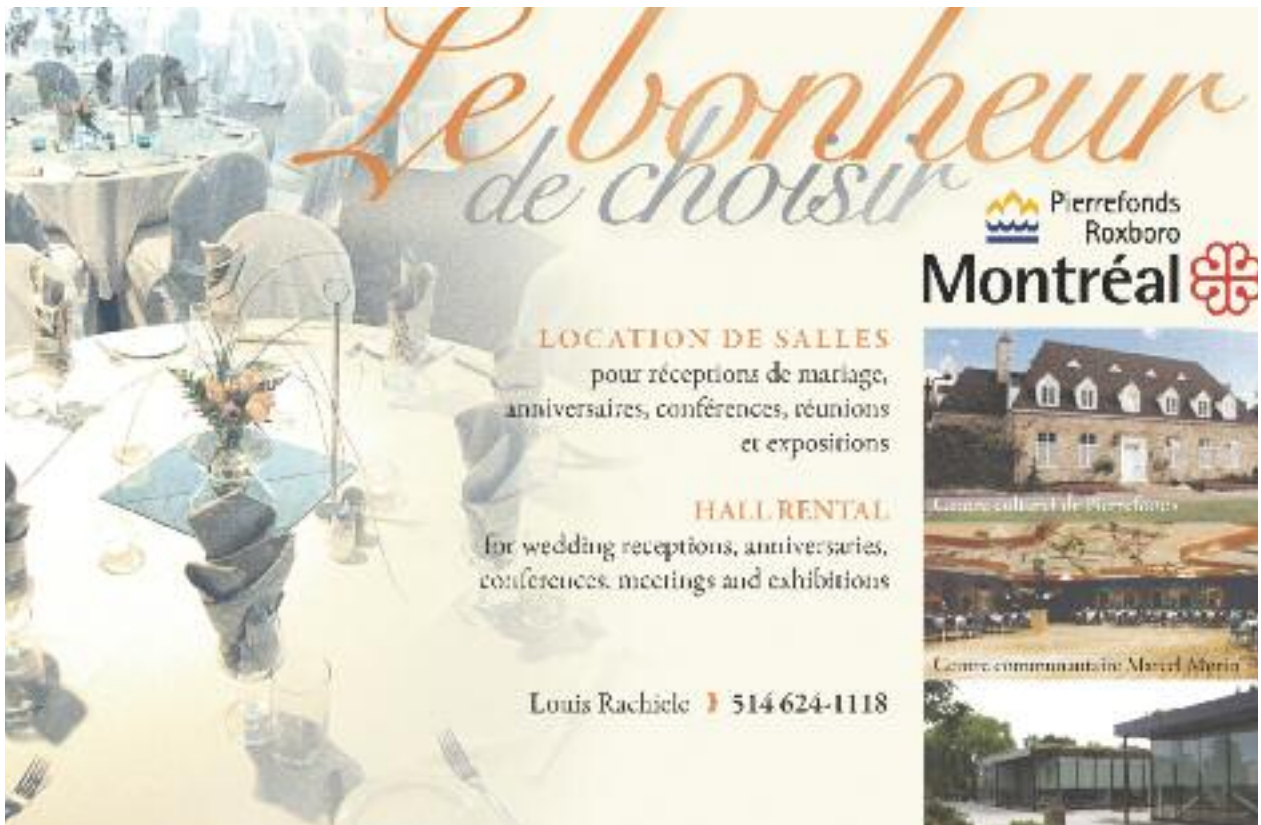
Au courant de l'année, une fois par mois, à l'exception des mois de juin et de juillet, vous avez l'occasion, le samedi matin, de rencontrer soit un conseiller de ville, un conseiller d'arrondissement ou le maire. Voici les prochaines dates proposées : 29 mai, 28 août, 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre et 18 décembre. Nous vous invitons à vérifier ces dates en surveillant les journaux locaux, nos panneaux électroniques et notre site internet.

Il est toujours agréable de pouvoir échanger de façon plus personnalisée et autrement qu'au Conseil d'arrondissement où la période de questions est limitée à deux questions sur un même sujet, alors que nos rencontres durent trois heures, soit de 10 h à 13 h, ce qui nous permet de vous consacrer plus de temps.

Je serai disponible le 25 septembre prochain. Vos commentaires ou questions sont importants et soyez assurés que vos demandes et vos suggestions seront acheminées à nos services dans les meilleurs délais.

Je vous attends!

Catherine Clément-Talbot
Conseillère d'arrondissement



Le bonheur de choisir

Pierrefonds
Roxboro
Montréal

LOCATION DE SALLES
pour réceptions de mariage,
anniversaires, conférences, réunions
et expositions

HALL RENTAL
for wedding receptions, anniversaries,
conferences, meetings and exhibitions

Louis Rachiele 514 624-1118

Centre culturel de Pierrefonds
Centre communautaire Marcel Merin

Mercredi 23 juin 2010 Parc Eugène-Dostie L'Île-Bizard

La Fête nationale du Québec

LA FÊTE NATIONALE DES ARRONDISSEMENTS DE PIERREFONDS-ROXBORO ET DE L'ÎLE-BIZARD-SAINTE- GENEVIÈVE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro s'associe à l'arrondissement voisin de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève pour offrir une programmation variée d'activités aux résidents des deux arrondissements. Ainsi, les résidents de Pierrefonds-Roxboro sont invités à se rendre à L'Île-Bizard pour célébrer la Fête nationale et les citoyens de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève sont les bienvenus à Pierrefonds pour célébrer la Fête du Canada, le jeudi 1^{er} juillet.



Jonathan Painchaud

BONNES CÉLÉBRATIONS À TOUS!

Au programme

* En cas de pluie,
les activités auront lieu
au Centre socioculturel
de L'Île-Bizard

La montée de l'Église
sera fermée entre 18 h et
minuit, de la rue Cherrier
au boulevard Chèvremont

Sur le site : aucun animal,
contenant de verre et
boisson alcoolisée
ne seront tolérés.
Rafrâchissements,
bière et nourriture
en vente sur place



18 h à 22 h

Structures gonflables
Maquillage pour enfants, amuseurs publics
et Zack, la mascotte de l'arrondissement*

19 h 20 à 19 h 50

Spectacle des cheerleaders de North Shore*

20 h à 20 h 50

Hugo Lévesque (1 partie de 45 minutes)

21 h 10 à 21 h 55

Spectacle de Jonathan Painchaud

22 h

Feu d'artifice

22 h 15 à 23 h

Spectacle de Jonathan Painchaud

FESTIVITÉS DU JEUDI 1^{er} JUILLET

LA FÊTE DU CANADA DE L'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

DÉFILÉ

Le départ se fera de l'école Riverdale à 10 h. Le défilé empruntera le boulevard des Sources, puis la rue Pavillon et la rue Perron jusqu'au boulevard de Pierrefonds pour prendre fin à la Mairie d'arrondissement. La participation des associations de l'arrondissement à cet événement communautaire des plus spectaculaire est grandement nécessaire et appréciée de tous.

PROGRAMMATION DE LA SOIRÉE

20 h 30 Groupe SOURCE INSPIRATION
22 h Feu d'artifice

Les activités de la soirée auront lieu sur le terrain de l'école polyvalente de Pierrefonds, 13800, boulevard de Pierrefonds, Pierrefonds



du 26 JUIN au 1^{er} JUILLET FOIRE AMUSEMENTS SPECTACULAIRES

La foire Amusements spectaculaires sera dans notre arrondissement du 26 juin, à 16 h, au 1^{er} juillet, à 23 h. Les résidents de Pierrefonds-Roxboro pourront se procurer leurs billets pour les manèges à prix réduit au Centre communautaire Marcel Morin, 14068, boulevard Gouin Ouest (angle rue René-Émond), pendant 3 jours seulement, soit du lundi 7 juin au mercredi 9 juin, entre 9 h et 19 h.

LES BILLETS NE SERONT PAS DISPONIBLES, NI AVANT, NI APRÈS LES DATES INDiquÉES.

Pour la modique somme de 12 \$, les 3 000 premiers enfants nés entre le 1^{er} juillet 1998 et 1^{er} juillet 2009 qui obtiendront leur coupon auront accès à tous les manèges autant de fois qu'ils le désirent durant la journée de leur choix du 26 juin au 1^{er} juillet. Les billets pour adultes seront en vente à 21 \$ l'unité durant la même période (argent comptant seulement).

IMPORTANT : Une pièce d'identification sur laquelle apparaît votre adresse ainsi qu'une preuve d'âge de l'enfant seront requises pour obtenir un coupon.

« POUR UN QUÉBEC FAMILLE,
on partage nos coups de cœur! »

11 juin 2010

Semaine
québécoise
des familles



Jeux gonflables
pour les jeunes

Spectacle laser

Rafraîchissements

Maquillage

Chapiteau

Endroit :

Centre communautaire de l'Est,
9665, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds

Heure :

de 16 h à 22 h 30

ATELIER LIBRE DE PEINTURE



Cette activité s'adresse aux adultes amateurs et semi-professionnels souhaitant pratiquer la peinture à l'huile et à l'acrylique sur tous les supports. Inscription sur place.

HORAIRE

Les jeudis, de 13 h à 16 h

ENDROIT

Centre culturel de Pierrefonds,
13850, boul. Gouin Ouest

RENSEIGNEMENTS

514 683-1474

BOULINGRIN PIERREFONDS

Le Club de Boulingrin Pierrefonds est à la recherche de nouveaux membres. Venez nous rencontrer lors de la journée portes ouvertes les 22, 23 et 24 mai prochain, de 13 h à 16 h et de 19 h à 21 h, au 5020, rue Chestnut, Pierrefonds.

RENSEIGNEMENTS

Cécile Gravel
514 626-5811

LES CONCERTS CAMPBELL



photo : Claude Duchesne

Depuis 1924, la Succession Charles S. Campbell offre des concerts **GRATUITS** dans les parcs montréalais. Cette année, elle présente, en collaboration avec l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, un spectacle festif de **WESLI**.

Gagnant du *Prix Radio-Canada comme Révélation de l'année 2009-2010* et nommé pour le *Prix de musique folk canadienne pour l'album de musique du monde de l'année (solo)*, né à Port-au-Prince, Haïti, **WESLI** se dévoile comme un des artistes montréalais les plus prometteurs. Multi-instrumentiste, authentique, talentueux, versatile et engagé, **WESLI** nous offre une musique riche, à la fois festive, originale et entraînante.

Ce concert vous est présenté en collaboration avec la Succession Campbell, grâce au Trust Royal.

DATE ET HORAIRE

Mercredi 21 juillet, à 19 h (surveillez nos annonces sur les panneaux électroniques et dans les journaux locaux)

ENDROIT

Centre sportif George Springate,
13800, boulevard de Pierrefonds

COÛT

Gratuit!

NOTE

Apportez vos chaises

RENSEIGNEMENTS

514 624-1100

LES COURTS DE TENNIS

École polyvalente de Pierrefonds
(6 courts)

Ouverts tous les jours (incluant les jours fériés), de 8 h à 22 h.
Du lundi au vendredi avant 18 h, l'école et les cours ont la priorité. **GRATUIT!**

Parc Grier (4 courts dont 2 disponibles au public, sans frais)

Cours pour juniors et adultes, débutants, intermédiaires et avancés, ouverts de 7 h à 23 h.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Académie royale de tennis Pierrefonds
514 626-1334

www.ap2000sports.com

Parc Alexander (3 courts)

Parc Brook (2 courts)

Parc d'À-MA-BAIE (2 courts)

Supervision du lundi au vendredi, de 15 h à 23 h, et les samedis et dimanches, de 8 h à 23 h. Réservation en personne seulement auprès du responsable du chalet. **GRATUIT!**

Parc Aragon (2 courts)

Parc Duval (2 courts)

Parc Greendale (1 court)

Parc Hillcrest (1 court)

Parc Munro (2 courts)

Parc Parkinson (1 court)

Aucune réservation, premier arrivé, premier servi. Si occupé, maximum 1 heure. **GRATUIT!**

Parc de Roxboro

(5 courts en terre battue *Har-Tru*)

De mai à octobre

Académie pour jeunes, ligues interclub d'été pour dames, hommes et juniors dirigées par un entraîneur certifié de Tennis Canada, niveau 3, tennis à la ronde et ligues récréatives de soir.

Tennis libre à tous les samedis soirs pour les résidents de Pierrefonds-Roxboro.

RENSEIGNEMENTS

514 542-0660

www.tennisroxboro.ca

GRANDE VENTE-DÉBARRAS

La Maison des jeunes de Pierrefonds organise chaque année une grande vente-débarras. **Pour participer, vous devez louer une table.**

DATE ET HORAIRE

Samedi 5 juin 2010, de 9 h à 16 h
(reporté au dimanche 6 juin en cas de pluie)

ENDROIT

Stationnement en arrière de la caserne des pompiers,
13795, boulevard de Pierrefonds

RENSEIGNEMENTS

514 683-4164

MONTRÉAL VILLE DE VERRE



Un atelier, encadré par la professeure Mariola Nykiel, est offert **GRATUITEMENT** aux familles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. **25 PLACES DISPONIBLES**, inscription obligatoire, premier arrivé, premier servi.

DATES ET HEURES

FABRICATION DE FAUX VITRAIL :
samedi 29 mai, de 9 h 30 à 12 h

VERNISSAGE : dimanche 30 mai,
de 13 h à 14 h 30

ENDROIT

Centre communautaire de l'Est,
9665, boulevard Gouin Ouest

RENSEIGNEMENTS

514 624-1114

LES PISCINES DE QUARTIER



L'administration des piscines de quartier est assurée par l'Association aquatique de Pierrefonds. Chaque piscine est gérée par un groupe de bénévoles qui voit à la sécurité, à la bonne marche des activités et au recrutement des membres et des bénévoles.

Pour joindre une des piscines de quartier, communiquez avec les bénévoles aux numéros indiqués.

DATES

Fin juin à début septembre

BRIARWOOD

12421, rue Pavillon, Pierrefonds
Judy Kut, 514 683-9770

PIERREFONDS PARK

355, ch. de la Rive-Boisée,
Pierrefonds
Gladys Hans, 514 696-9159

ROXBORO

51, avenue Georges-Vanier, Roxboro
Sergio Leone, 514 684-9584

THORNDALE

14921, rue Oakwood, Pierrefonds
Corrine Curtis, 514 620-4954

VALLEYCREST

4600, rue des Cageux, Pierrefonds
514 696-8864 (boîte vocale)

VERSAILLES

13207, rue Desjardins, Pierrefonds
Laura Logan, 514 626-4049

LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PIERREFONDS

La Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds fête ses 25 ans d'existence cette année! Plusieurs activités pour souligner l'événement sont à venir, dont un vin et fromage pour les membres en juin 2010. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire.

De septembre à mai, la Société offre des conférences chaque deuxième mercredi du mois, de 19 h 30 à 22 h. À celles-ci s'ajoutent des voyages organisés, des visites de jardins, échange et échanges de plantes. De plus, en tant que membre, profitez, tout au long de l'année, de rabais chez plusieurs de nos commanditaires.

RENSEIGNEMENTS

514 624-1671

www.shep.fsheq.org

SPORTS D'ÉTÉ

Vous désirez pratiquer un sport cet été... Communiquez avec la personne-ressource de la discipline qui vous intéresse.

BALLE LENTE

Jeff Wiseman
514 835-3970

BASEBALL

514 620-2255
www.baseballpierrefonds.com

BASKET-BALL EXTÉRIEUR

Stephen Hall
514 626-6044 ou
514 994-5245
wiobl_steve2hotmail.com
www.wiobl.com

FOOTBALL

Allan Dobby
514 924-6389
www.northshorefootball.com

JUDO

Académie de Judo Seidokwan
Dr. Iver Simonsen
514 697-1350

KARATÉ

Académie des arts martiaux de
l'Ouest-de-l'Île
Sensei Yogen San
514 305-1470

MENEUSES DE CLAQUES

Extreme North Shore
514 683-6111
cheer-nsc@hotmail.com
www.nscheer.com

SOCCER JUNIOR

(masculin / féminin)
514 696-2505
www.soccerpierrefonds.com

SOCCER FÉMININ

(19 ans et plus)
Sandra Patterson
514 690-7967
www.pwsl.ca

SOCCER MASCULIN

(18 ans et plus)
514 808-4625
www.asap-soccer.org

Pour tout renseignement concernant
les activités sportives, appelez
la Division - Sports et Plein air de
l'arrondissement au 514 624-1429.

UN GYM À CIEL OUVERT

CARDIO PLEIN AIR offre des cours
de cardio-musculation et de cardio-
poussette au parc-nature du Bois-de-
Liesse. Il s'agit de cours de groupes
personnalisés (10 à 15 participants)
qui vous procurent un entraînement
complet et une bonne oxygénation tout
en vous permettant de socialiser et
de profiter de la nature. Venez vous
entraîner en plein air (quatre saisons)
avec des instructeurs certifiés et
dynamiques.

RENSEIGNEMENTS

514 363-7755
www.cardiopleinair.ca

CHEZ NOS ORGANISMES RÉGIONAUX

FONDATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE

La Fondation de l'Hôpital général
du Lakeshore (HGL) présente plusieurs
événements excitants dans les pro-
chains mois. Toutes nos activités per-
mettent de recueillir des fonds pour
développer et maintenir l'excellence en
soins de santé dans l'Ouest-de-l'Île et
les localités voisines. Nous espérons
avoir le plaisir de vous y rencontrer!

TOURNOI DE GOLF

Le Tournoi de Golf Nick Di Tomaso qui
prendra place le 17 mai 2010 au Club
de Golf Beaconsfield, sera recherché
par les golfeurs avides qui pourront
pratiquer leur sport préféré tout en
aidant à une bonne cause.

COURSE DE CANARDS : GAGNEZ UNE FERRARI!

La 14^e Course de Canards de la
Fondation HGL, commanditée par le
Groupe automobile Charles Hammer,
prendra place le 19 juin 2010, à 19 h,
conjointement avec le festival de rue à
Ste-Anne-de-Bellevue qui dure toute
la journée. Cette année, le premier prix
est une Ferrari 550 Maranello 2001!
D'autres fabuleux prix seront aussi
remis. Pour participer, vous devez
appeler la ligne Info-Canards au
514 694-4444 ou acheter votre billet
sur le site Internet de la Fondation :

www.fondationlakeshore.ca.

Les billets sont vendus au prix de 10 \$
par canard.

BÉNÉVOLES

Nous avons toujours besoin de béné-
voles pour nos activités. Pour vous por-
ter bénévole ou obtenir de plus amples
renseignements sur nos activités,
veuillez communiquer avec le bureau de
la Fondation au 514 630-2081 ou à
info@fondationlakeshore.ca.

RELAIS POUR LA VIE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE



L'arrondissement de Pierrefonds-
Roxboro en collaboration avec la
Société canadienne du cancer est fier
de vous présenter la plus grande levée
de fonds dédiée au cancer : **LE RELAIS
POUR LA VIE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**.

Venez **CÉLÉBRER** avec nous les êtres
chers qui ont survécu au cancer,
RENDRE HOMMAGE à ceux qui ont
perdu leurs batailles, et **LUTTER**
contre le cancer en participant au
**RELAIS POUR LA VIE DE L'OUEST-DE-
L'ÎLE** qui se tiendra le vendredi 18 juin
2010, de 19 h à 7 h au Centre sportif
Georges Springate, 13800 boul. de
Pierrefonds.

Inscrivez-vous en tant que bénévole,
créez votre propre équipe en tant que
capitaine ou achetez un luminaire en
mémoire d'une personne proche.

RENSEIGNEMENTS

Martin Lessard
514 255-5151
www.cancer.ca/relais



Vivre et sortir à PIERREFONDS-ROXBORO ACTIVITÉS POUR ÂÎNÉS



CARREFOUR DES ÂÎNÉS DE PIERREFONDS

Un club bilingue pour les personnes de 50 ans et plus, où un grand nombre d'activités divertissantes est offert : art et artisanat, exercices, tai-chi, yoga, baladi, danse sociale, danse en ligne, club de lecture, bridge, autres jeux de cartes, scrabble, cours d'informatique, cours de langues, tricot, crochet, thérapie du rire, événements spéciaux et plus, le tout dans une ambiance amicale et sécuritaire.

ENDROIT

Centre communautaire
Marcel Morin
14068, boulevard Gouin Ouest

RENSEIGNEMENTS

514 624-1449

www.carrefour-des-aines-de-pierrefonds.org

CLUB 60+ DE ROXBORO

THÉÂTRE

Voyage en autobus pour voir la pièce de théâtre « **THE TRUDEAU STORY** ».
Lunch au restaurant Le Bourlingueur.

DATE

Mercredi 26 mai 2010

HORAIRE

Départ du Centre communautaire de l'Est à 10 h 15, retour à 15 h 15.

UPPER CANADA VILLAGE

Voyage en autobus à **UPPER CANADA VILLAGE**.

Lunch au restaurant Centenaire.

DATE

Mercredi 23 juin 2010

HORAIRE

Départ du Centre communautaire de l'Est à 9 h 30, retour à 16 h.

SHERBROOKE

Voyage en autobus à Sherbrooke. Lunch et voyage en train à Orford et Magog. Souper à Sherbrooke.

DATE

Vendredi 16 juillet 2010

HORAIRE

Départ du Chalet Roxboro à 7 h 30, retour à 21 h.

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne Kowal, 514 624-5018

CLUB DES ÂÎNÉS SAINTE-SUZANNE

Pour des renseignements sur les activités du Club, communiquez avec Mme Pierrette Lefebvre au 514 695-6466.

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Un organisme sans but lucratif qui offre aux personnes du 3^e âge de l'arrondissement des services de maintien à domicile (époussetage, lavage de planchers, des salles de bain et des vitres).
Personnel requis.

TARIF HORAIRE

De 7 \$ à 12 \$

FRAIS D'ADHÉSION

12 \$ par année

RENSEIGNEMENTS

514 624-1448

TRANSPORT EN COMMUN : FAITES LE BON CHOIX!

La Société de transport de Montréal (STM) et l'Agence métropolitaine de transport (AMT) proposent aux usagers réguliers et occasionnels du réseau de transport en commun une panoplie de titres de transport adaptée à leurs besoins.

USAGERS RÉGULIERS

Vous êtes un **USAGER RÉGULIER** du réseau de transport en commun : **MÉTRO, AUTOBUS, MAIS VOUS N'EMPRUNTEZ PAS LE TRAIN**, considérez l'achat d'un titre de transport mensuel (CAM) de la STM.

Vous êtes un **USAGER RÉGULIER** du réseau de transport en commun : **MÉTRO, AUTOBUS, INCLUANT LE TRAIN**, considérez l'achat d'un titre de transport mensuel (TRAM) de l'AMT. **CHOISISSEZ LE TITRE APPROPRIÉ À LA ZONE DE VOYAGE!**

USAGERS OCCASIONNELS

Vous êtes un **USAGER OCCASIONNEL** du réseau de transport en commun : **MÉTRO, AUTOBUS, MAIS VOUS N'EMPRUNTEZ PAS LE TRAIN**, considérez l'achat d'un billet unitaire ou d'un carnet de six billets de la STM.

Vous êtes un **USAGER OCCASIONNEL** du réseau de transport en commun : **MÉTRO, AUTOBUS, INCLUANT LE TRAIN**, considérez l'achat d'un billet unitaire ou un carnet de six billets de l'AMT. **CHOISISSEZ LE TITRE APPROPRIÉ À LA ZONE SOUHAITÉE!**

CARTE OPUS 65 ANS ET PLUS

La carte OPUS enregistrée avec photo est l'unique carte pour acheter des titres et voyager avec la STM à tarif réduit. Elle remplace la carte d'Or. Elle contient votre titre de transport valide (titre mensuel, lisière de billets, etc.), votre photo et votre privilège tarifaire.

Comme cette carte est enregistrée, il sera possible d'en récupérer le solde en cas de bris, de perte ou de vol. Notez cependant que des frais de remplacement seront exigés.

RENSEIGNEMENTS

Grille tarifaire de la STM :

www.stm.info/tarifification/tarif.htm

Grille tarifaire de l'AMT :

www.amt.qc.ca/titres_tarifs

Carte OPUS :

www.stm.info/tarifification/65ans.htm

Vivre et sortir à PIERREFONDS-ROXBORO ACTIVITÉS POUR JEUNES ET ENFANTS

CAMP CABARET, LE CAMP DES ARTS DE LA SCÈNE

5 À 14 ANS

Si vous souhaitez devenir acteur, le Camp Cabaret est tout désigné pour vous! Cours de théâtre, de danse, d'entraînement de la voix, d'improvisation, d'art et de natation, enseignés par des professionnels.

15 ET 16 ANS

Programme C.I.T.
75 \$ par semaine

ARTISTES ÉLITE TOUR

(sur audition seulement)

Nouveau programme incluant des représentations devant un public. Nous développons la confiance en soi de chaque participant. Places limitées.

INSCRIPTION

Le jeudi 27 mai 2010, de 18 h 30 à 20 h, au Centre culturel de Pierrefonds. Possibilité d'inscription par téléphone ou sur notre site Internet.

DATES

Possibilité d'inscription pour une ou 6 semaines

- 1^{re} semaine : 28 juin
- 2^e semaine : 5 juillet
- 3^e semaine : 12 juillet
- 4^e semaine : 19 juillet
- 5^e semaine : 26 juillet
- 6^e semaine : 2 août

ENDROIT

Centre culturel de Pierrefonds,
13850, boul. Gouin Ouest

COÛT

175 \$ par semaine (rabais pour famille); service de garde disponible

RENSEIGNEMENTS

Bonnie Beigleman, 514 683-6079 ou
Randi Canter, 514 683-3332
www.cabaretkids.ca

CAMP DE BASKET-BALL INTÉRIEUR

L'association de basket-ball Brookwood de Pierrefonds inc. organise un camp de basket-ball intérieur récréatif et technique pour les jeunes filles et garçons nés entre 1994 et 2003.



DATES

Du lundi 5 au vendredi 9 juillet, du lundi 12 au vendredi 16 juillet, du lundi 19 au vendredi 23 juillet et du lundi 26 au vendredi 30 juillet

HEURES

De 9 h à 15 h (aucun service de garde)

ENDROIT

École secondaire Riverdale,
5060 boulevard des Sources,
Pierrefonds

NOTE

Instructions élités conçues selon les besoins des joueurs

RENSEIGNEMENTS

514 684-5885
(veuillez laisser un message)
Barbara.Hanley@videotron.ca
www.brookwoodbasketball.net

CAMPS DE JOUR PIERREFONDS

Un camp dynamique qui offre des programmes fantastiques pour les enfants âgés de 4 à 15 ans. Grâce à nos 30 années d'expérience, nous pouvons offrir à la communauté des camps sécuritaires, abordables

et amusants. Six sites disponibles afin de mieux vous servir.

JOIGNEZ-VOUS À L'AVENTURE!

NOTE

Possibilité d'emploi pour étudiants de 16 ans et plus

RENSEIGNEMENTS

514 624-1430
www.campspierrefonds.com

**BEAUCOUP DE PLAISIR
vous attend!**

LE MAGICIEN D'OZ

Cet été, le théâtre LA ROULOTTE reprendra la pièce : **LE MAGICIEN D'OZ** (mise en scène assurée par **FÉLIX BEAULIEU DUCHESNEAU**).

Depuis 1952, le théâtre LA ROULOTTE se promène dans les parcs de la Ville de Montréal pour présenter aux jeunes Montréalais et à leurs parents une représentation de théâtre pleine d'humour et de folie.

Fondé par **PAUL BUISSONNEAU**, le théâtre que l'on appelle affectueusement **LA ROULOTTE** est le plus vieux théâtre pour enfants au Québec. Depuis maintenant 54 ans, il a permis à plusieurs générations et plus d'un million de jeunes d'avoir un premier contact avec la magie du théâtre.

LA ROULOTTE est une réalisation de la Ville de Montréal en collaboration avec le Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

DATE

Lundi 9 août 2010, à 19 h

ENDROIT

Centre communautaire de l'Ouest
17760, rue Meloche

COÛT

Gratuit!

NOTE

Apportez vos chaises

RENSEIGNEMENTS

514 624-1100

PROGRAMME PRÉSCOLAIRE POUR LES 2 À 5 ANS, DÉBUTANT EN SEPTEMBRE 2010

La soirée de pré-inscription au programme préscolaire d'automne aura lieu le mardi 25 mai 2010, de 18 h 30 à 20 h, au Centre culturel de Pierrefonds, 13850, boul. Gouin Ouest.

Vous devez avoir en votre possession :
25 \$ (en espèces);
la carte d'assurance maladie de l'enfant;
le carnet de chèques.

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES!

BIBLIOTHÈQUE DE PIERREFONDS

13555, boulevard de Pierrefonds
☎ 514 620-4181

www.ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

Autobus : 68 / 201 / 205 / 208 / 209 /
214 / 215 / 225 / 268 / 470

HORAIRE D'ÉTÉ :

du 6 juin au 11 septembre

Du lundi au jeudi : 10 h à 21 h

Vendredi : 10 h à 18 h

Samedi : 10 h à 17 h

Dimanche : fermée

CONGÉS - FERMÉE

Journée nationale des patriotes,
lundi 24 mai 2010

Fête nationale du Québec,
jeudi 24 juin 2010

Fête du Canada, jeudi 1^{er} juillet 2010

SERVICES OFFERTS

Internet sans-fil

Une connexion Internet sans-fil est offerte gratuitement à tous les abonnés de la bibliothèque.

Le Portillon

Vous êtes incapable de vous déplacer? Ce service est pour vous! La bibliothèque publique de Pierrefonds offre un service de prêt à domicile : Le Portillon. Ainsi, vous recevrez des romans, des documentaires et des livres sonores à votre porte!

Inscrivez-vous au 514 620-4181, c'est gratuit!

L'abonnement aux bibliothèques est GRATUIT pour les résidents de la Ville de Montréal. Profitez de tous les services qui vous sont offerts!

CLUB DE LECTURE DE LA BANQUE TD AUX BIBLIOTHÈQUES DE PIERREFONDS ET DE ROXBORO

Cet été, le club de lecture estival a pour titre « **DESTINATION JUNGLE** ». Des romans d'aventures, des romans palpitants et des livres sur les animaux de la jungle seront à l'honneur.

Soyez prêts car, pendant tout l'été, il y aura de l'action aux bibliothèques de Pierrefonds et de Roxboro! Au programme, un menu rempli de découvertes : des histoires rocambolesques, des activités et des jeux!

LES INSCRIPTIONS COMMENCENT À LA FIN DU MOIS DE JUIN. Le club s'adresse aux **ENFANTS DE 5 À 13 ANS.**

Le club de lecture est offert par la Banque TD, en collaboration avec Bibliothèque et Archives Canada.

ACTIVITÉS D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS

La bibliothèque de Pierrefonds offrira pendant l'été des activités pour les enfants de 3 à 12 ans. Notre **PROGRAMMATION SERA DISPONIBLE EN JUIN** au secteur jeunesse. Vous y trouverez l'horaire des activités époustouflantes que nous vous proposons.

GRANDE VENTE DE LIVRES

La grande vente de livres aura lieu le vendredi 4 juin et le samedi 5 juin 2010 au Centre culturel de Pierrefonds, 13850, boul. Gouin Ouest.

TOUTS LES LIVRES SERONT EN VENTE POUR 1 \$.

BIBLIOTHÈQUE DE ROXBORO

110, rue Cartier
☎ 514 684-8247

www.ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

Autobus : 206 / 208 / 209 / 214

Club de lecture de la banque TD



HORAIRE D'ÉTÉ :

du 26 juin au 10 septembre

Du lundi au mercredi :

13 h à 21 h

Jeudi : 10 h à 21 h

Vendredi : 10 h à 18 h

Samedi et dimanche : fermée

Congés - fermée

Journée nationale des patriotes,
lundi 24 mai 2010

Fête nationale du Québec,
jeudi 24 juin 2010

Fête du Canada, jeudi 1^{er} juillet 2010

SERVICE OFFERT

Internet sans-fil

Une connexion Internet sans-fil est offerte gratuitement à tous les abonnés de la bibliothèque.

ACTIVITÉS D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS

La bibliothèque de Roxboro offrira pendant l'été des activités pour les enfants de 0 à 12 ans : bricolage, dessins, sciences, heure du conte, éveil musical, improvisation et origami, etc.

INSCRIVEZ VOS ENFANTS DÈS LE DÉBUT DU MOIS DE JUIN.

ARTISTE DU MOIS

Découvrez les œuvres d'un artiste à chaque mois :

MAI

Magda Mikail (toiles)

JUIN

Michel Séguin (toiles)

JUILLET

Francine Sarazin (toiles)

AOÛT

Expositions pour enfants

Le Festival

chaque année près de
10 000 personnes
assistent au Festival écossais de Montréal

ÉCOSSAIS De Montréal

Au programme :

60 boutiques,
800 participants,
compétitions de danse et de musique, etc...
le tout au profit des associations caritatives de la région.

NOUVEAU CETTE ANNÉE
Samedi le 31 juillet

FESTIVAL CELTIQUE
Une journée de musique et de chants
irlandais et écossais

Attraction spéciale ...
Une partie de RUGBY mettant en vedette
Les Irlandais de Montréal

DATE ET HORAIRE

Dimanche 1er août 2010 de 8h30 à 21h

ENDROIT

Centre sportif George Springate
13800, boulevard de Pierrefonds

Stationnement
GRATUIT

RENSEIGNEMENTS
(514) 332-5242

Participez les deux jours et épargnez!

Samedi seulement : prix d'entrée 10\$ • Dimanche seulement : prix d'entrée 15\$

LAISSEZ-PASSER "WEEK-END" 20\$

(gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)



JUSTE UN PETIT RAPPEL ...

HARMONISATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Le processus d'harmonisation des règlements d'urbanisme sera complété durant l'été 2010. Suite à cette refonte, une seule réglementation sera en vigueur sur tout le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Surveillez nos annonces dans les journaux locaux et consultez régulièrement le site Internet de l'arrondissement pour connaître les derniers changements ainsi que la date d'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation.

www.ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

BESOIN D'UN PERMIS OU CERTIFICAT?

SECTEUR DE PIERREFONDS



Tout projet de construction, de transformation, de rénovation majeure, de changement de type de revêtement extérieur, de modification de structure ou d'ouverture, d'agrandissement ou d'addition de bâtiment ou d'excavation exige l'obtention d'un permis de construction.

Aucun permis n'est requis pour réparer une construction, rénover une salle de bain ou une cuisine et finir un sous-sol à moins d'y aménager une salle de bain ou une salle de toilette.

Vous devez obtenir un certificat d'autorisation pour :

- tout abattage d'arbre;
- toute antenne de télécommunications de plus de 50 cm de diamètre;
- tout bâtiment accessoire : remise, pergola, etc.;

- toute installation ou remplacement d'appareil de chauffage d'appoint et cheminée;
- toute installation d'une piscine creusée ou hors terre ou d'une piscine gonflable d'une hauteur supérieure à 600 mm;
- tout déplacement ou transport d'un bâtiment;
- toute installation ou remplacement d'équipement accessoire : thermopompe, air climatisé ou réservoir de gaz propane;
- toute installation d'enseigne;
- toute installation ou relocalisation d'une clôture, d'un muret ou d'un mur de soutènement;
- tout remplacement ou branchement d'eau / égout;
- toute restauration ou stabilisation des rives;
- tout enlèvement ou installation d'un réservoir d'huile à chauffage;
- tout travail de déblai ou remblai;
- tout ajout ou modification d'une entrée charretière;
- tout remplacement, installation ou modification d'un système de traitement des eaux usées (fosse septique).

SECTEUR DE ROXBORO

Tout projet de construction, de transformation, de réparation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiment est interdit sans l'obtention d'un permis de construction.

Un permis de construction n'est pas



requis pour les menues réparations, la peinture et l'entretien normal d'une construction, à la condition que ces travaux ne modifient pas la structure de la construction, la couleur, les matériaux, les revêtements ou les détails architecturaux de celle-ci.

Un permis est requis pour :

- toute construction, agrandissement ou modification d'un bâtiment;

AVANTAGE D'OBTENIR UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AUTORISATION

L'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation vous assure une conformité quant aux modifications réglementaires pouvant survenir au cours des années. Ce document vous assure la tranquillité d'esprit nécessaire, car il vous permettra de confirmer que vous avez des droits acquis réglant ainsi tout litige ou délai pouvant survenir lors d'une transaction immobilière. N'OUBLIEZ PAS que les délais d'émission des permis et certificats varient selon l'achalandage. Alors, soumettez-nous votre projet dès que possible!

- tout bâtiment accessoire (remise, etc.);
- tout patio, garage et terrasse;
- toute installation d'une piscine creusée ou hors terre, ou d'une piscine gonflable d'une hauteur supérieure à 600 mm;
- toute antenne;
- toute construction autre que celle mentionnée précédemment (kiosque, tonnelle ou gazebo, pergola).

Un certificat d'autorisation est requis pour :

- tout transport de bâtiment;

- toute démolition de bâtiment principal ou de bâtiment complémentaire;
- tout projet d'abattage d'arbre (plus de 150 mm de diamètre mesuré à 1,4 mètre du sol);
- tout ajout ou modification d'un stationnement hors rue;
- toute installation de système de gicleurs externes;
- toute installation ou relocalisation d'une clôture;
- toute installation d'un muret;
- tous travaux de déblai ou de remblai;
- tout installation ou remplacement d'enseigne;
- tous travaux en bande de protection riveraine.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à communiquer avec la Division de la construction et de l'occupation au 311 ou à vous rendre à la mairie d'arrondissement au 13665, boulevard de Pierrefonds. Le personnel pourra vous renseigner sur les règlements applicables et les normes à respecter.

BORDURES, TROTTOIRS, PONCEAUX ET ENTRÉES CHARRETIÈRES



Toute modification à la bordure de rue, réfection des bordures et trottoirs ou installation des ponceaux nécessite l'obtention, au préalable, d'un permis délivré par la Division de la construction et de l'occupation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Pour toute information relative aux exigences concernant l'aménagement des entrées charretières des résidences, ou toute autre demande, les citoyens sont

invités à communiquer avec nos agents de communication sociale en composant le 311.

DÉMARCHE

Toute demande de permis devra être présentée au comptoir des permis; un certificat de localisation est requis. Suite à l'émission du permis, un agent de la Section de l'ingénierie visitera les lieux pour effectuer le marquage de la bordure ou du trottoir en question ainsi que l'estimation du coût des travaux. L'arrondissement informera le citoyen, par téléphone, du coût des travaux. Ce dernier devra se présenter à la Section de l'ingénierie pour effectuer le paiement.

Les travaux de sciage des bordures sont effectués par un entrepreneur engagé par l'arrondissement. Cependant, les travaux de réfection des bordures et trottoirs et l'installation des ponceaux sont effectués par la Direction des travaux publics.

DÉLAIS

Prévoir un délai entre la demande et l'émission du permis. Après la réception du paiement, les travaux seront effectués dans un délai approximatif de :

- Trois (3) semaines pour le sciage d'une bordure;
- Six (6) semaines pour la réfection d'une bordure ou d'un trottoir;
- Six (6) semaines pour l'installation des ponceaux.

TARIFICATION

Permis : 50 \$;

Sciage de bordures : 51 \$ à 63 \$ par mètre linéaire;

Réfection de bordures : 85 \$ par mètre linéaire;

Réfection de trottoirs : 110 \$ par mètre linéaire;

Installation de ponceaux : 140 \$ par mètre linéaire.

Ces frais sont exempts de taxes. Ils sont sujets au changement sans préavis.

ADRESSE ET HORAIRE

Comptoir des permis,
Section de l'ingénierie :
Mairie d'arrondissement
13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds
Lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45
Vendredi, de 8 h à 12 h

L'ENTRETIEN DES CLÔTURES

Avec l'arrivée de la saison estivale, il ne faudrait pas oublier qu'en plus de l'entretien des haies, du gazon, des plates-bandes et du jardin, il faut aussi prévoir l'entretien des clôtures. Une couche de peinture ou de teinture s'impose peut-être. Il est même possible qu'il faille remplacer quelques planches ou une section de la clôture.

LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX SAUVAGES



Il est interdit de nourrir ou d'héberger les pigeons, les mouettes, les goélands ainsi que les petits animaux sauvages tels les écureuils, les mouffettes, les rats laveurs, les lapins et autres d'une manière qui pourrait les encourager à se rassembler et causer des inconvénients aux voisins ou endommager les édifices voisins.

LES DÉCHETS SUR LES LOTS VACANTS ET CONSTRUITS

Personne ne peut placer, déposer ou laisser sur un lot vacant ou construit, que ce lot ou terrain lui appartienne ou non, de la boue, du béton, des cendres, des circulaires,

du ciment, des contenants, des déchets, des détrit, de la ferraille, du fumier, du gravier, des journaux, du papier, des pierres, du purin, des rebuts, des roches, du sable, des souches, des matériaux de démolition, des résidus domestiques dangereux, des substances nauséabondes et toutes autres matières semblables ou objets causant une insalubrité. Les contrevenants sont passibles d'une amende.

NUISANCE ET BON ORDRE

Afin de maintenir la paix et le bon ordre et en vue d'assurer la tranquillité de nos citoyens, il est interdit d'utiliser tout objet faisant du bruit ainsi que toute machine à reproduire le son à l'extérieur des bâtisses entre 23 h et 7 h.

L'UTILISATION DE L'EAU

SECTEUR DE PIERREFONDS

L'utilisation de l'eau du 15 mai au 15 septembre aux fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux n'est permise que de 20 h à 23 h les jours suivants :

- les **dimanches, mercredis et vendredis** pour les occupants d'une maison ou d'un bâtiment dont le numéro d'immeuble est un nombre **pair**;
- les **mardis, jeudis et samedis** pour les occupants d'une maison ou d'un bâtiment dont le numéro d'immeuble est un nombre **impair**.

Aucun arrosage n'est permis les lundis.

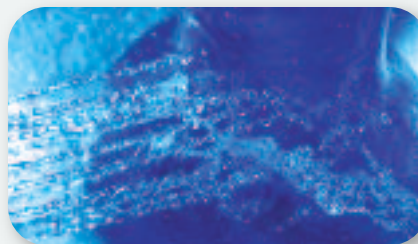
Toute personne qui étend de la tourbe ou ensemence une nouvelle pelouse peut obtenir un permis autorisant l'arrosage quotidien (excepté le lundi), entre 20 h et 23 h, pour trois semaines consécutives. La demande de permis, lequel est gratuit, doit être faite au Bureau du citoyen de la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds. Une preuve d'achat de la tourbe ou des semences sera exigée au moment de la demande.

SECTEUR DE ROXBORO

Il est interdit d'utiliser l'eau du service d'eau municipal pour arroser les terrains, soit le gazon ou les jardins, pour remplir les piscines ou bassins ayant une capacité de plus de cinquante pieds cubes, pour opérer des fontaines ou pour laver des véhicules de toutes sortes, excepté une automobile lavée par son propriétaire. Toutefois, tel usage est permis de 20 h à 23 h selon l'horaire suivant :

Du 15 mai au 15 juin et du 2 au 15 septembre

- les **dimanches, mercredis et vendredis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros pairs**;
- les **mardis, jeudis et samedis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros impairs**.



Du 16 juin au 1^{er} septembre

- les **mercredis et vendredis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros pairs**;
- les **mardis et jeudis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros impairs**.

Aucun arrosage n'est permis les lundis.

L'UTILISATION DES PARCS

Afin que tous les citoyens puissent bien profiter des belles journées d'été dans nos parcs, et ce, en toute tranquillité et sécurité, il est interdit :

- de déposer des rebuts ailleurs que dans un réceptacle désigné à cette fin;
- d'amener un animal à l'exception d'un chien guide accompagnant un aveugle;

- de circuler à bicyclette, camion, motocyclette, automobile ou autre véhicule moteur;
- de consommer des boissons alcoolisées;
- d'entrer ou de demeurer dans un parc entre 23 h et 6 h, à moins de participer ou d'assister à des loisirs organisés;
- de pratiquer le golf;
- de lancer des pierres ou autres projectiles, à la main ou au moyen d'un instrument quelconque, sauf pour participer à un sport dans les endroits spécialement désignés à cette fin.

LES VENTES DE GARAGE (VENTES-DÉBARRAS)

SECTEUR DE PIERREFONDS

Seuls les objets déjà utilisés ou acquis pour être utilisés à des fins domestiques par les occupants de la propriété peuvent être mis en vente après l'obtention du permis requis par l'arrondissement.

Le permis de vente de garage est valide pour deux journées. Il ne peut être délivré plus de deux permis par année civile pour une même propriété et ce permis peut être délivré pour deux journées consécutives. Les ventes sont effectuées entre 9 h et 17 h seulement.

Pour obtenir ce permis, lequel est gratuit, les requérants doivent en faire la demande en fournissant les renseignements pertinents au Bureau du citoyen à la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds.

Les détenteurs de permis doivent respecter les règlements de circulation et particulièrement les dispositions relatives au stationnement dans la rue et celles sur l'affichage des annonces fournies par l'arrondissement. Les contrevenants au règlement n° 847 sur les ventes de garage sont passibles d'une amende pouvant atteindre 300 \$.

SECTEUR DE ROXBORO

Les mêmes règles s'appliquent, mais le permis n'est pas requis.

DES PROBLEMES DE DRAINAGE OU D'EGOUTS SANITAIRES?

Lorsque vous remarquez un mauvais fonctionnement de votre système d'égout sanitaire, communiquez avec l'arrondissement en composant 311 pour demander une vérification. S'il y a obstruction, elle peut être située sur votre propriété ou sur le terrain de la ville (dans l'emprise de la rue). Si le problème est sur votre propriété, vous devrez appeler un plombier. Si le blocage est du côté de la ville, nous effectuerons la réparation dans les meilleurs délais.

Les problèmes d'égouts sanitaires et de drainage sont souvent confondus. Les mauvais raccordements de pompes ou d'autres appareils de drainage, les infiltrations d'eau de surface et les égouts de toit peuvent causer des dommages s'il

il y a accumulation d'eau ou débordement des égouts sanitaires au sous-sol.

De plus, les drains de garage (intérieur et extérieur), renvois de plancher, regards de nettoyage, pompes d'assèchement et soupapes de retenue (clapets) doivent être installés selon les normes et vérifiés périodiquement. Ces équipements doivent être accessibles en cas d'urgence et maintenus en bon état de fonctionnement pour prévenir des dommages à votre propriété.

Pour connaître la réglementation à ce sujet, contactez la Division de l'urbanisme et de l'environnement en composant le 311.

LES BRIS DE CONDUITES D'AQUEDUC

Les bris de conduites d'aqueduc peuvent parfois causer des dommages considérables dans votre rue et à votre propriété. La réparation provoque toujours des désagréments, puisqu'il est difficile d'établir avec exactitude combien de temps l'eau sera fermée. La profondeur des tuyaux, le type de bris ainsi que la présence de conduites de gaz ou autres sont autant de facteurs qui occasionnent des délais.

Quinze minutes avant de fermer l'eau, vous êtes avertis par un signal sonore (sirène). Ce délai vous donne le temps de prendre une réserve d'eau potable. La réparation terminée, nous devons rincer la conduite et parfois la désinfecter avec du chlore afin d'éliminer les problèmes d'eau rouillée et les risques de contamination. Lorsque le service est rétabli, laissez couler l'eau froide du bain jusqu'à ce qu'elle soit redevenue parfaitement claire. Avant de faire, de commencer ou de finir votre lessive, nous vous conseillons de faire un cycle de rinçage sans vêtements afin d'éviter que

la rouille ou une forte concentration de chlore ne les endommage.

En tout cas d'eau brune, ne pas utiliser l'eau chaude – ou le moins possible – afin de ne pas affecter le réservoir. De plus, laissez couler, durant environ 30 minutes, l'eau froide dans la baignoire, car le robinet de cette dernière n'est pas protégé avec des filtres.

Les réservoirs d'eau chaude peuvent également causer de la rouille dans l'eau. Les fabricants recommandent un rinçage annuel.

Malgré ces précautions, il se peut que vous éprouviez occasionnellement des ennuis d'eau colorée. Si cela persiste après avoir laissé couler l'eau pendant une quinzaine de minutes, veuillez communiquer avec la Direction des travaux publics au 311.



CALENDRIER DES COLLECTES

ORDURES MÉNAGÈRES, MATIÈRES RECYCLABLES, RÉSIDUS VERTS, ET RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

MAI

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3 	4	5	6 	7	8
9	10 	11	12	13 	14	15
16	17 	18	19 	20 	21	22 
23	24 	25	26 	27 	28	29
30	31 					

JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2 	3 	4	5 
6 	7 	8	9 	10 	11	12 
13 	14 	15	16 	17 	18	19 
20	21 	22	23 	24 	25	26
27	28 	29	30			

JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1 	2	3
4	5 	6	7	8 	9	10
11	12 	13	14	15 	16	17
18	19 	20	21	22 	23	24
25	26 	27	28	29 	30	31

AOÛT

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2 	3	4	5 	6	7
8	9 	10	11	12 	13	14
15	16 	17	18	19 	20	21
22	23 	24	25	26 	27	28
29	30 	31				

Notes

Matières recyclables

Les dates figurant dans ce tableau s'appliquent aux secteurs résidentiels et aux écoles. Il n'y a pas de collecte de matières recyclables dans les commerces et les industries.

Ordures ménagères

Pour les édifices de 9 logements et plus, les écoles et les commerces, la collecte est effectuée deux fois par semaine, soit les lundis et les jeudis.

Heures

Les contenants doivent être placés en bordure de rue, la veille de la collecte après 20 h ou le matin même avant 7 h.

Légende



Collecte des matières recyclables et des ordures ménagères à l'ouest du boulevard Saint-Jean



Collecte des matières recyclables et des ordures ménagères à l'est du boulevard Saint-Jean



Collecte des résidus verts. **Seuls les sacs de polythène transparents ou orange seront acceptés.** Les résidus verts laissés dans tout autre type de contenants ne seront pas ramassés par l'entrepreneur. La collecte se fera les mercredis sur tout le territoire. Les sacs doivent être placés en bordure de rue, la veille de la collecte après 20 h ou le matin même avant 7 h.



Collecte des RDD. Pour connaître les heures et les endroits, voir page 20.

COLLECTES DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Les résidus domestiques dangereux (RDD) ne sont pas acceptés ni dans les ordures ménagères, ni parmi les objets encombrants, ni dans les matières recyclables. Ils doivent être apportés aux endroits et aux jours et heures indiqués ci-dessous. **IL EST INTERDIT DE LES DÉPOSER SUR LES TERRAINS MUNICIPAUX, EN TOUT TEMPS.**

S'il vous est impossible d'attendre la prochaine collecte, renseignez-vous auprès des commerçants de votre quartier. Les détaillants de peinture reprennent souvent les restes de peinture et les garagistes récupèrent habituellement les huiles et les pneus.

Les écocentres de la Ville de Montréal vous permettent de disposer vos RDD gratuitement et en tout temps. Pour pouvoir profiter des services offerts par les écocentres, une preuve de résidence « Ville de Montréal » et une preuve d'identité avec photo sont exigées. Les écocentres les plus proches de notre arrondissement : Acadie ☎ 514 872-1376 et Côte-des-Neiges ☎ 514 872-3517. Liste complète des écocentres sur :

www.ville.montreal.qc.ca/ecocentres.

CALENDRIER DE COLLECTE DES RDD DANS L'OUEST-DE-L'ÎLE

Le samedi 22 mai et le dimanche 19 septembre

Garage municipal
300, rue Surrey
Baie-d'Urfé

Le samedi 5 et le dimanche 6 juin et le samedi 9 et le dimanche 10 octobre

Caserne des pompiers
401, boulevard Saint-Jean
Pointe-Claire

Le samedi 12 et le dimanche 13 juin et le samedi 2 et le dimanche 3 octobre

Caserne des pompiers
13795, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds

Les samedis 19 juin et 16 octobre

Centre socioculturel
490, montée de l'Église
L'Île-Bizard

HORAIRE

Les samedis et dimanches,
de 9 h à 17 h

COLLECTE DES BRANCHES

Le conseil accorde encore cette année deux périodes de grâce pendant lesquelles les branches seront ramassées **gratuitement à la condition que le citoyen appelle au 311 et laisse son adresse à l'agent.**

Les périodes de collecte gratuite sont en **mai, jusqu'au 28 inclusivement et du 12 octobre au 12 novembre inclusivement.**

Les branches dont le **DIAMÈTRE NE DÉPASSE PAS 5 CM (2 POUCES)** sont ramassées gratuitement lors de la collecte régulière des ordures ménagères, et ce, à n'importe quelle période de l'année, à la seule condition qu'elles soient coupées en longueur de 1 m (3 pieds), attachées et placées en bordure de rue.

Pour les branches dont le diamètre excède 5 cm (2 pouces) :

- Avisez un agent de communication sociale en composant 311;
- Un représentant de l'arrondissement vous visitera pour faire une estimation des coûts de la collecte;
- Payez les frais à la mairie d'arrondissement, du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h (comptant, chèque, crédit ou débit) ou en déposant un chèque, en dehors des heures, dans une des boîtes de dépôts située à chacune des portes de la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds.

Des frais de déplacement de 15 \$ et un tarif de 2,50 \$ le mètre cube sont facturés pour les branches.

Les branches d'une longueur maximale de 2,4 m (8 pieds) et d'un diamètre n'excédant pas 15 cm (6 pouces) doivent être bien alignées en tas d'une hauteur maximale de 1,2 m (4 pieds) et placées en bordure de rue, les gros bouts vers la rue et le feuillage du côté de la propriété. **Les préposés ne ramassent que les branches.** Prière de couper les racines et mottes de terre.

Pour la sécurité des employés, assurez-vous qu'il n'y a aucun autre débris dans la pile de branches (troncs, pierres, souches, morceaux de métal, etc.).

La date limite des collectes de branches est le dernier vendredi d'octobre. Ce service n'est pas offert pendant la période hivernale.

REBUTS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Si vous devez faire ramasser de tels rebuts (se limitant au bois, plâtre, gravats, pierre, béton, bardeaux d'asphalte et métal) :

- Avisez un agent de communication sociale en composant 311;
- Un représentant de l'arrondissement vous visitera pour faire une estimation des coûts de la collecte;
- Payez les frais à la mairie d'arrondissement (pour plus de détails, consultez la procédure sous la rubrique « Collecte des branches »).

Note

Si vous avez engagé un émondeur professionnel, nous vous conseillons de lui faire ramasser les branches, car cela ne sera pas moins coûteux par l'intermédiaire de l'arrondissement.

Les frais de déplacement sont de 30 \$ et un tarif de 53 \$ le mètre cube est imposé pour tout type de rebuts.

Les rebuts doivent être placés sur la chaussée face à votre propriété sur une largeur maximale de 1 mètre (ne pas bloquer le puisard).

La date limite des collectes de rebuts est le dernier vendredi d'octobre. Ce service n'est pas offert pendant la période hivernale.

BONNE NOUVELLE !

**Fini le petit bac qui déborde,
qui se renverse, qui se vide
au vent et qui se brise.**

**Le nouveau bac roulant de 360 litres fait
son apparition à Pierrefonds-Roxboro.
Il sera livré chez vous à la fin de l'été.
Vous pourrez commencer
à l'utiliser sur réception.**

*Plus de 20 000 bacs de 360 litres seront livrés
dans toutes les résidences unifamiliales et
multifamiliales de 8 logements et moins de
l'arrondissement. Les bacs seront accompagnés
de tous les renseignements nécessaires
sur la collecte des matières recyclables et sur
l'utilisation de ceux-ci. Les jours de collecte
resteront les mêmes, soit les lundis à l'ouest
du boulevard St-Jean et les jeudis à l'est du
boulevard St-Jean.*

*Plus de détails dans la revue Vivre à
Pierrefonds-Roxboro du mois d'août.*



À LA DÉCOUVERTE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

Photo: Stéphane Brunet



La Sécurité publique a été créée il y a plus de 20 ans dans le but d'améliorer la sécurité de la population de l'arrondissement et de veiller à l'application de la réglementation municipale en vigueur concernant, entre autres, le stationnement, les animaux domestiques et les nuisances.

Au fil des années, le mandat de la sécurité publique a évolué en fonction des besoins de la communauté pour passer de la simple intervention à la prévention et à l'éducation. Ainsi, la sécurité publique :

- Assure le bon déroulement des différents événements et activités organisés par l'arrondissement;
- Participe à la mise en place du Plan de

mesures d'urgence lorsque la situation l'exige, exemple : inondation;

- Déploie, en partenariat avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), les programmes ayant pour objectif l'amélioration du sentiment de sécurité dans la communauté. On peut citer, à titre d'exemple, le programme **COIN PAISIBLE**, ayant pour objectif de réduire le vandalisme et d'améliorer la sécurité dans nos parcs;
- Collabore avec le SPVM dans le cadre du programme **RÉTINE** afin de localiser rapidement les personnes vulnérables portées disparues;
- Effectue des patrouilles préventives dans les endroits problématiques;
- Signale aux services concernés toute anomalie pouvant mettre en danger la sécurité des citoyens.

La Sécurité publique évolue au même rythme que le milieu de vie exceptionnel qu'elle dessert. Ainsi, en 2005, tous les véhicules ont été équipés d'un ordinateur portable et d'un GPS permettant de répondre plus rapidement aux demandes des citoyens.



En plus, tous les agents ont suivi une formation de premier répondant en 2006. D'une durée de 60 heures, cette formation, reconnue par la Régie régionale de la santé, nous a permis d'équiper nos véhicules de défibrillateurs cardiaques automatiques; un appareil grâce auquel les agents peuvent sauver des vies.

Les agents de la sécurité publique sont des professionnels de la sécurité qui appuient les services de police et de prévention des incendies lors de leurs interventions et qui ont une formation adéquate pour intervenir à titre de premiers répondants lors des accidents de la route. Leurs connaissances sont maintenues à jour grâce à des formations régulières.

Pour toute question ou demande d'intervention d'un agent de la sécurité publique, vous pouvez composer le 311.

UNE URGENCE, IL FAUT S'Y PRÉPARER!

Bien que tous les paliers du gouvernement déploient des efforts pour que le Canada demeure un pays sécuritaire, chacun a un rôle important à jouer pour se préparer aux situations d'urgence. La plupart du temps, il est impossible d'empêcher une catastrophe de se produire. Cependant, en suivant quelques étapes simples, vous pouvez être mieux préparé à affronter diverses situations d'urgence - peu importe le moment et le lieu.

Voici trois étapes faciles pour que toute la famille soit mieux préparée à réagir à des situations d'urgence de tout genre :

• CONNAISSEZ LES RISQUES

Bien que les conséquences puissent se ressembler d'une situation d'urgence à une autre, le fait de connaître les risques propres à notre collectivité et à notre région peut nous aider à mieux nous préparer.

• PRÉPAREZ UN PLAN D'URGENCE

Cela vous permettra, votre famille et vous, de savoir quoi faire en cas d'urgence.

• AYEZ UNE TROUSSE D'URGENCE

Pendant une urgence, vous devrez peut-être fonctionner sans électricité ni eau courante. Soyez prêts



à être autosuffisants pendant au moins les 72 premières heures tandis que les secouristes aident ceux et

celles qui ont besoin d'assistance immédiate.

En collaboration avec :
Sécurité publique Canada.

RENSEIGNEMENTS
www.Preparez-vous.ca

LA LIGNE [VERTE]

LE PROGRAMME DE COMPOSTAGE DOMESTIQUE, POUR UNE GESTION RESPONSABLE ET ÉCONOMIQUE DE SES PROPRES DÉCHETS ORGANIQUES

Le **PLAN DIRECTEUR DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL 2010-2014** prévoit l'ajout d'une collecte des matières organiques afin de les valoriser en compost. L'objectif du plan est de passer de 8 % de valorisation des matières organiques en 2008 à 60 % en 2014. Pour ce faire, la Ville de Montréal devra construire plusieurs sites de traitement de ces matières. Quand on y pense, ce sont des matières que chaque ménage qui dispose d'un petit coin jardin peut aussi traiter de façon responsable et gratuite. De l'avis de plusieurs, si la collecte à trois voies est une excellente chose, le compostage domestique reste la façon la plus économique et la plus écologique de valoriser ses résidus putrescibles.

Pour vous encourager à adopter cette pratique, l'arrondissement, en collaboration avec la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds, vous invite à participer à son programme de compostage.

Pour être admissible, vous devez habiter l'arrondissement de

Pierrefonds-Roxboro. Pour adhérer au programme, il vous suffit de compléter le bon de commande et de nous le faire parvenir **avant le 28 mai 2010**, avec un chèque à l'ordre de la Ville de Montréal, au montant de 25 \$ pour chaque composteur (maximum de 2) à l'adresse suivante : Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, 13665, boulevard de Pierrefonds, Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4.

Vous pouvez également apporter le bon de commande ainsi que votre chèque au comptoir de la Division de la construction et de l'occupation, à la même adresse, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45, et le vendredi de 8 h à 12 h. Les quantités sont limitées.

Votre bac vous sera remis après la soirée d'initiation au compostage gratuite et obligatoire qui aura lieu le **2 juin 2010, en français à 18 h 30 et en anglais à 20 h 15**, au Centre culturel de Pierrefonds, salle 123, 13850, boulevard Gouin Ouest.

Pour renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec nous au **514 624-1215**.

Compostage Bon de commande



Faire parvenir ce bon de commande, accompagné de votre paiement, avant le 28 mai 2010

Premier arrivé, premier servi!

Nom :

Adresse :

Téléphone

(le jour) :

(en soirée) :

Nombre de composteurs : 1 ou 2

Chèque au montant de

 \$
ci-joint



2010, ANNÉE DE LA BIODIVERSITÉ : FAIRE SA PART COMME JARDINIER RESPONSABLE!

L'année 2010 a été désignée par l'Assemblée générale des Nations Unies comme l'Année internationale de la biodiversité. La biodiversité est, dans son sens large, la variété du monde vivant. Cette notion prend en compte la variabilité génétique des individus d'une même espèce, la variabilité des espèces et la variabilité des écosystèmes.

Les activités humaines et les changements climatiques modifient considérablement les écosystèmes et selon certaines estimations, la perte de biodiversité s'effectue à un rythme 1000 fois plus rapide que le taux naturel.

Une des menaces à la biodiversité est l'augmentation rapide des invasions par des **ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)**. On estime au niveau mondial que les coûts annuels associés aux dommages et au contrôle de ces espèces s'élèvent à 1,4 trillion de dollars par an.

QUE SONT LES EEE?

Il s'agit d'organismes (plantes, animaux, insectes, micro-organismes) dont l'introduction intentionnelle ou accidentelle en dehors de leurs habitats naturels menace la diversité biologique, l'environnement, l'économie et la santé humaine. Par exemple, on a qu'à penser au virus du Nil occidental, à la moule zébrée et la coccinelle asiatique ou en-

Les invasions par les plantes, les pathogènes et les animaux exotiques seraient la deuxième plus grande menace à la biodiversité, après la destruction des habitats.



core à la maladie hollandaise de l'orme qui a modifié le paysage urbain en tuant plus de 600 000 ormes au Québec depuis les années 1950. Aujourd'hui, c'est l'agrile du frêne et le longicorne étoilé qui menacent sérieusement nos feuillus, dont le frêne et l'érable à sucre.

Tout au long de l'année 2010, par le biais de la revue municipale, nous vous présenterons divers organismes exotiques envahissants présents dans l'arrondissement pour vous les faire connaître afin que vous puissiez devenir un jardinier responsable et protecteur de la biodiversité.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Année internationale de la biodiversité : www.cbd.int/2010/
- Espèces envahissantes Canada : www.especesenvahissantes.gc.ca
- Plantes exotiques envahissantes : www.glu.org

L'HORTICULTURE ET LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

En Amérique, l'importation et le commerce de plantes pour des fins horticoles et esthétiques sont la principale source de plantes exotiques. Bien que la majorité des plantes exotiques ne soient pas envahissantes, l'horticulture demeure un vecteur très important de propagation des EEE puisque plusieurs plantes importées et utilisées d'abord dans les jardins terrestres et aquatiques se sont propagées dans les milieux naturels et ont profité de l'absence de compétition et de prédateurs pour prendre d'assaut des écosystèmes entiers.

Parmi ces plantes, nous vous présentons ici deux fières représentantes des EEE.

LA RENOUÉE JAPONAISE (FALLOPIA JAPONICA), UNE PESTE QUASI INVINCIBLE



Observée au Québec pour la première fois en 1918, la renouée japonaise, ou bambou japonais, a été introduite d'Asie comme plante ornementale. Aujourd'hui, on la retrouve dans nos forêts mixtes, sur nos rives et dans nos terres cultivables. Elle est aussi abondante en milieu urbain où elle a été utilisée pour former des massifs et des haies.



Les dommages causés par cette plante ont conduit l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à l'inscrire sur la liste des **100 PIRES ESPÈCES ENVAHISSANTES DE LA PLANÈTE**. Son couvert dense ainsi que les toxines qu'elle libère dans le sol inhibent la croissance des végétaux indigènes, appauvrissant ainsi la diversité du milieu. Elle menace aussi l'accès au cours d'eau et peut entraîner l'érosion

des berges. Elle peut percer l'asphalte et s'implanter dans les fondations d'immeubles, les murs de soutènement et les drains. Ses racines peuvent s'enfoncer dans le sol jusqu'à une profondeur de 2 m ou plus et peuvent s'étendre sur 7 m!

On reconnaît la renouée japonaise à ses longues tiges rougeâtres, droites et creuses de 1 à 2 cm de diamètre qui ressemblent à du bambou. Ses feuilles alternes sont vert foncé et pointues en leur extrémité. Elle porte des grappes de petites fleurs blanches de juillet à septembre.

Pour s'en débarrasser, il faut être tenace. Une colonie peut se régénérer à partir d'un fragment oublié de tige ou de racine aussi petit que 0,7 gramme! Soyez méticuleux si vous décidez de la déterrer. Les fragments peuvent « dormir » jusqu'à 10 ans dans le sol avant de se manifester. La coupe répétée et l'étouffage peuvent éventuellement arriver à épuiser la plante ou du moins en contrôler l'expansion. Si vous la coupez ou la déterrez, évitez de disposer de la plante dans le compost ou dans la nature. Éliminez-la de manière définitive par le séchage ou le brûlage.

Plusieurs études tentent de développer des méthodes de contrôle biologique avec des champignons et des insectes ou avec des produits alternatifs aux pesticides, mais rien ne semble promettre une éradication facile et complète de la plante.

LE NERPRUN CATHARTIQUE (*RHAMNUS CATHARTICA*), UN PROBLÈME ÉPINEUX



Originaire d'Europe, de l'Asie et de l'Afrique du Nord, le nerprun cathartique s'est rapidement propagé en Amérique du Nord vers la fin du 19^e siècle par le biais des activités horticoles, notamment son utilisation comme plante à haie. Aujourd'hui, le nerprun colonise les prairies, les champs abandonnés, les abords de boisés et les plaines inondables. Dans les milieux urbains et boisés de la région de Montréal, l'espèce est très préoccupante. Elle pose problème dans les parcs-nature du Cap-Saint-Jacques et du Bois-de-Liesse ainsi que dans la forêt du Mont-Royal. Des programmes d'éradication sont en place dans ces boisés, mais plusieurs interventions sont encore au stade expérimental et elles devront être répétées pendant plusieurs années, en combinaison avec la restauration de la végétation indigène des sites.

Arbuste pouvant atteindre 6 m de hauteur, le nerprun présente de courtes épines à l'extrémité de certaines branches. Ses feuilles sont vert foncé et

présentent des nervures arquées vers le sommet. L'ombre de son feuillage empêche la croissance des plantes indigènes. Le nerprun serait aussi capable de produire une substance toxique qui empêche la croissance des autres plantes.

Les fruits noirs produits en quantité importante par les arbres femelles contiennent 4 graines et sont toxiques. Les graines germent rapidement et sont responsables du caractère envahissant de l'espèce. Les fruits repoussent plusieurs prédateurs, à l'exception de quelques oiseaux. Ceux-ci sont d'ailleurs responsables de la grande dissémination de l'arbuste.

Si vous remarquez la présence de nerprun sur votre terrain, il est préférable d'éliminer au moins les plants femelles (ceux portant des fruits). Pour contrôler le nerprun, on peut effectuer des coupes au ras du sol, à la fin de l'été, durant deux à trois années consécutives. L'essouchage des gros plants est aussi à prévoir. Des tests sont en cours avec des produits alternatifs aux pesticides de synthèse. Les graines restent viables pendant 3 ans, il faut s'armer de patience pour éliminer tous les nouveaux plants.

N'achetez pas ces plantes et informez les centres de jardin qui en vendent. Évitez de les transplanter dans votre jardin et plantez des espèces non envahissantes.

UN PROBLÈME DANS LE JARDIN? CONTACTEZ LA LIGNE VERTE!

Vous êtes encore aux prises avec une infestation de vers blancs? Vous pensez qu'il est impossible de contrôler les herbes indésirables dans votre pelouse? Vous soupçonnez la présence de maladies ou d'insectes dans vos arbres sans savoir quoi faire? N'hésitez pas à contacter la Ligne Verte de l'arrondissement. Dans certains cas, l'inspectrice en horticulture peut se déplacer afin d'identifier un ravageur ou les causes



d'une infestation et vous guider sur les interventions souhaitables afin de rétablir l'équilibre naturel du jardin. En plus, c'est gratuit!

UN PETIT RAPPEL POUR LE TRAITEMENT DES VERS BLANCS

Votre compagnie d'entretien de pelouse vous propose un traitement pour les vers blancs. Avant d'accepter, vérifiez de quel type de traitement il s'agit. L'application de nématodes au printemps (mai - début juin) est souvent inefficace. Assurez-vous au moins que les conditions soient favorables (températures, humidité du sol, cycle de vie du hanneton) et rappelez-vous que les traitements à faible impact sont plus efficaces en août et septembre.

L'utilisation du *MERIT*, un pesticide de synthèse, est interdite à moins d'avoir



un permis temporaire de l'arrondissement. Le *MERIT* n'est pas sans danger et n'est pas naturel ni biologique. L'application

a généralement lieu à la fin de juin ou en juillet. Pour en savoir plus ou pour connaître la procédure de demande de permis, contactez la Ligne Verte.

LA LIGNE VERTE

Pour tout renseignement, communiquez avec la Ligne Verte au **514 624-1215** ou écrivez à infopesticides@pierrefonds-roxboro.qc.ca

À VOS PELLES! JARDINEZ!

L'arrondissement, en partenariat avec l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro et la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds (SHEP), vous invite à une *JOURNÉE DE JARDINAGE ÉCOLOGIQUE*. Lors de cette journée, vous pourrez vous procurer du compost, des copeaux de bois et des plantes (vivaces, annuelles, pousses d'arbres) gratuitement tout en visitant des kiosques qui vous permettront de vous familiariser avec le jardinage écologique et l'environnement (contrôle écologique des ravageurs, récupération d'eau, compostage, espèces exotiques envahissantes).

L'événement se tiendra, beau temps mauvais temps, **LE SAMEDI, 5 JUIN 2010, DE 9 H À 15 H (OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS), AU PARC ROXBORO, 10, 11^E RUE, À L'INTERSECTION DE LA 11^E AVENUE**. Notez que le compost ne sera pas accessible en voiture alors apportez vos contenants, vos brouettes et vos pelles. Évitez les sacs à

poubelle peu résistants. Les scouts du Groupe 122^e Marie-Reine-de-la-Paix se feront un plaisir de vous aider.

Cet événement s'adresse à tous les résidents de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (preuve de résidence exigée).



Pour plus de renseignements, communiquez avec la Ligne Verte au **514 624-1215** ou avec l'éco-quartier **514 752-0778**.





13, rue du Centre-commercial,
Roxboro
514 752-0778
ecoquartier.pfds.rox@gmail.com

HEURES D'OUVERTURE

Mardi, jeudi, vendredi et
Samedi : de 10 h à 15 h
Mercredi : de 15 h à 20 h
Dimanche et lundi : fermé

LES JARDINS POTAGERS : UNE ACTIVITÉ PLUS QUE NOURRISSANTE !

En avril 2008, la Direction de la santé publique de Montréal a répondu favorablement au dépôt d'un projet en sécurité alimentaire présenté par la Table de quartier du Nord-Ouest-de-l'Île-de-Montréal et plusieurs de ses partenaires. Cet ambitieux projet vise à augmenter l'accessibilité aux fruits et légumes frais pour toute la population de l'Ouest-de-l'Île, et ce, dans une perspective de développement durable.

Partenaire de la Table, l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro porte le projet de verdissement pour les enfants et les jeunes, par des légumes, fruits, fines herbes et des fleurs de compagnonnage.

Même le plus petit potager peut fournir une très belle récolte s'il est bien planifié. Au plaisir de s'adonner au jardinage s'ajoutera la satisfaction de savourer des légumes frais cueillis dans son propre potager.

La culture d'un potager se veut une expérience familiale qui s'intègre bien dans la vie d'aujourd'hui. Lorsque bien planifié, le potager devient une source de plaisir et de fierté. Il est facile de profiter de beaux fruits et légumes frais et cultivés de façon biologique.

Les avantages de faire pousser des aliments dans la cour des écoles ne manquent pas : en commençant par les goûters nutritifs qu'on peut préparer pour les élèves et en encourageant les

enfants à manger des légumes (ils adorent déguster ce qu'ils font pousser eux-mêmes). Le jardinage dans les écoles peut aussi servir à encourager l'esprit communautaire et à offrir toutes sortes d'activités liées au programme scolaire.

Il s'agit d'une excellente occasion de faire passer la salle de classe en plein air en donnant aux élèves la chance de découvrir en touchant et en observant eux-mêmes les fruits de leurs efforts. Le potager va offrir aux élèves une expérience beaucoup plus enrichissante qu'une simple salle de classe.

L'éco-quartier a travaillé fort pour trouver des partenaires, du financement et des professionnels pour encourager les groupes et les citoyens à bâtir des jardins potagers dans leur cour ou leurs balcons.

Plusieurs acteurs ont contribué financièrement à la réalisation du projet éducatif sur l'importance des jardins urbains et la récolte de fruits et légumes frais. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a avancé 2000 \$, le Conseil régional de l'environnement de Montréal a contribué avec un montant de 1000 \$, l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro a déboursé 1000 \$ et

la somme des montants amassés par les citoyens est de 500 \$.

D'autres ont consacré du temps pour étudier la viabilité de notre projet notamment des architectes paysagers.

L'éco-quartier utilisera son terrain arrière pour créer un espace aux enfants, jeunes et adultes qui sont privés de terrains et qui veulent s'initier au jardinage et pratiquer la culture d'espèces potagères.

Les 22 écoles des deux commissions scolaires de l'arrondissement sont invitées à visiter leur éco-quartier pour une sortie éducative sur les jardins en ville.

L'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro est fier de cultiver un jardin potager pour des fins éducatives durant le printemps et l'été 2010 et de faire participer les parents, les bénévoles, les élèves et les professeurs dans cette belle expérience et de leur donner une chance de faire les cours de sciences et biologie en plein nature.

Un exemple de jardin urbain



LES AVANTAGES DU VERDISSEMENT

- Créez un endroit qui vous permet de découvrir les interactions complexes de l'environnement;
- En faire un lieu d'acquisition de multiples connaissances pratiques;
- Offrir une gamme d'expériences de jeu et favoriser le jeu créatif;
- Donner un paysage écologique et plus esthétique;
- Créez un paysage sans produits chimiques;
- Devenir un modèle de réhabilitation environnementale et de développement de la conscience communautaire;
- Démontrer le rôle des arbres et de la verdure en matière de changements climatiques
- Fournir de l'ombre qui protège contre les rayons ultraviolets nocifs;
- Rafraîchir ou remplacer les stationnements et les pavés qui sont des sources de chaleur;
- Abriter les immeubles et réduire leurs coûts de chauffage et de climatisation;
- Réduire les émissions de gaz à effets de serre.

POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE!

ASSOCIATION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE POUR LES HANDICAPÉS INTELLECTUELS

L'Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels (AOIHI) est un centre de ressources pour familles ayant des besoins spéciaux.

Le service des loisirs d'AOIHI offre une variété de programmes récréatifs, tout au long de l'année, aux personnes ayant un handicap intellectuel ou l'autisme.

En plus du service des loisirs, l'Association possède un programme d'intégration, permettant aux résidents de l'Ouest-de-l'Île ayant des besoins spéciaux d'être intégrés aux programmes récréatifs.

Nous sommes toujours prêts à accueillir des personnes dévouées pour nous donner un coup de main.

RENSEIGNEMENTS

514 694-6531

www.aoihi.qc.ca

CARREFOUR FAMILIAL CLOVERDALE MULTI-RESSOURCES

Le Carrefour familial Cloverdale Multi-Ressources encourage l'épanouissement des enfants et des familles à travers une gamme de services d'animation, de prévention, d'éducation et de divertissement.

Notre programmation comprend de nombreux services tels que :

information et référence, activités périscolaires, halte-garderie, programme pour enfants d'âge préscolaire, camp d'été pour les enfants de 3 à 5 ans, soutien aux parents, activités d'intégration et d'employabilité, ateliers parents, activités sociorécréatives et activités communautaires de quartier.

RENSEIGNEMENTS

514 684-8228

COOPÉRATIVE D'HABITATION VILLAGE CLOVERDALE

Après trois ans, les grands travaux de remise à neuf des logements et de construction de logements neufs seront complétés en juin 2010.

Nous avons présentement une dizaine de beaux logements de 3 chambres à coucher (5 ½) à louer, à prix abordable. Nous en aurons aussi pour le 1^{er} juillet.

Il nous reste quelques logements neufs dans la résidence pour personnes âgées autonomes.

La coopérative est située à proximité de la gare, des services et du parc-nature du Bois-de-Liesse.

RENSEIGNEMENTS

514 683-9988

MAISON DES JEUNES A-MA-BAIE

La Maison des jeunes A-Ma-Baie est un organisme communautaire qui accueille les jeunes de 12 à 17 ans. Elle a pour mission de permettre aux jeunes de devenir des citoyens critiques et responsables. La maison des jeunes offre de nombreux services et activités tels que : l'aide aux devoirs, des ateliers de prévention, des sorties, de la technologie à profusion et plein de jeux de société.

HEURES D'OUVERTURE

Les mardis, mercredis et jeudis,
de 13 h 30 à 21 h 30

Les vendredis et samedis,
de 13 h 30 à 23 h

Les dimanches, de 15 h à 20 h

RENSEIGNEMENTS

514 685-2989



Emploi
et Solidarité sociale
Québec



Montréal